



Litige avec une entreprise

Par **meliemelo_old**, le **20/10/2007** à **15:20**

au mois de juin j'ai commande des fenetres en pvc elles devaient etre posées courant septembre .nous sommes le 20 octobre et je n'ai toujours pas mes fenetres .l'entreprise grofillex me dit qu'il attende la baie coulissante pour poser.impossible de savoir quand ils vont la recevoir.le délai de livraison étant dépasse qu'est ce que je peux leur demander.